



L'activité financière et internationale

Solvabilité 2 a été au cœur du travail effectué au niveau européen par la FFSA en 2009. Centralisant les demandes adressées par la Commission dans le cadre des consultations QIS4-QIS5, la Fédération s'est entourée de professionnels à même d'aider l'ensemble du secteur dans ce processus. Par ailleurs, si la crise financière a pesé à nouveau en 2009 sur la valeur des placements des assureurs, l'importance de ceux-ci dans l'économie française ne s'est pas amoindrie pour autant. Les assureurs jouent en effet un rôle de stabilisateur du système économique et participent activement au financement des entreprises et notamment des PME. La crise a également conduit les Autorités à mener en France comme en Europe des réformes ambitieuses des autorités prudentielles. La FFSA participe à ces réformes et veille à ce que les spécificités de l'assurance soient prises en compte. Enfin, le marché de la réassurance a poursuivi sa dynamique haussière.

1616,6 Md€

d'actifs gérés dont 54 % investis
dans des titres d'entreprises

1,6 %

des placements des sociétés
d'assurances investis dans les PME
innovantes, soit 22,1 milliards d'euros.



Les faits marquants 2009

Amplifier la voix européenne de la FFSA
à l'heure de Solvabilité 2 p. 15

La réforme de la supervision
financière en France p. 17

Les placements des assureurs

En dix ans, les placements des sociétés d'assurances ont été multipliés par 2,1 pour atteindre 1 617 milliards d'euros fin 2009.

Ils ont suivi l'augmentation de l'assurance vie dans l'encours des placements financiers des ménages (30 % en 1999, 42 % en 2009).

Les assureurs jouent un rôle essentiel dans le financement de l'économie, participant ainsi au développement des entreprises et au financement des besoins publics. En ces temps de crise, cette contribution est d'autant plus précieuse que les entreprises ont besoin d'émettre des titres pour financer leur développement ou leurs plans d'adaptation et que l'État doit, quant à lui, financer les mesures de relance. 34 % des actifs des sociétés d'assurances servent au financement des besoins d'emprunt des États et plus de la moitié (54 %) sont investis dans les titres d'entreprises, actions et obligations.

Grâce au développement de l'assurance vie et des contrats en unités de compte ces dernières années, 307 milliards d'euros ont été ainsi directement, ou indirectement, investis en actions. Avec 33 % d'obligations d'entreprises dans leurs actifs, soit 538 milliards d'euros, les assureurs financent également le développement des entreprises.

**Placements en valeur de marché
(ensemble des sociétés)**
(en milliards d'euros)



Source: Autorité de contrôle des assurances et des mutuelles.

Les investissements dans les PME

Selon le bilan statistique réalisé par l'Association française des investisseurs en capital (Afic), près de 12 % des fonds levés en 2009 en France pour l'investissement dans les PME ont été apportés par les assureurs.

En septembre 2004, les membres de la FFSA s'étaient engagés auprès des pouvoirs publics à accroître leurs investissements dans les PME à fort potentiel de croissance, notamment dans les PME innovantes non cotées ou cotées sur un marché non réglementé. Fin 2009, l'engagement pris par la profession s'est matérialisé par des investissements de 22,1 milliards d'euros, en progression de 13,3 milliards par rapport à 2003. Mais l'année a été marquée par une baisse de valeur des investissements réalisés dans le capital investissement de l'ordre de 20 %, concomitamment à une hausse de la valeur de marché totale des actifs des assureurs. Le poids relatif du capital investissement est ainsi retombé de 2 % à 1,6 %. L'engagement initial qui portait sur 6 milliards a donc été dépassé. Sur le total de 22,1 milliards, 15,3 milliards ont été dédiés au non coté, 6,8 milliards étant encore non appelés, c'est-à-dire à la disposition des fonds d'investissement.

Les réformes de la supervision financière

En France, la création de l'autorité de contrôle prudentiel (ACP), désormais en charge de la supervision de l'assurance et de la banque, a été annoncée en juillet 2009. Elle est opérationnelle depuis février 2010 (voir page 17).

Au niveau européen

La crise financière ayant ouvert un débat sur le fonctionnement des autorités de contrôle, une réforme du système européen de supervision a été annoncée en juin 2009. Le Conseil européen a validé en octobre 2009 l'approche générale proposée par la Commission dans le prolongement du rapport Larosière. La FFSA s'est fortement impliquée dans les débats, se rapprochant d'autres fédérations européennes et notamment allemande (GDV), espagnole (UNESPA), italienne (ANIA), suédoise (LANSFORSKRINGAR AB), néerlandaise (VNN), polonaise (PIU) et anglaise (ABI). Au niveau communautaire, la spécificité de l'assurance a également été maintenue.

La nouvelle architecture de contrôle repose sur :

- un Comité européen du risque systémique (CERS), non doté de la personnalité morale chargé de surveiller et d'analyser les risques qui

pèsent sur la stabilité du système financier dans son ensemble. Le CERS émettra des alertes rapides en cas de risque systémique prévisible et, le cas échéant, formulera des recommandations



Rencontre de la FFSA avec ses homologues espagnols, l'UNESPA (déc.2009)

quant aux mesures à prendre pour faire face à ces risques. Sa composition initiale, quasi-exclusivement constituée de spécialistes bancaires, a suscité les protestations des assureurs européens et l'envoi d'une lettre commune franco-allemande à leurs ministres de l'économie ;

- un Système européen de surveillance financière (SESF), chargé de la surveillance des établissements financiers et composé de trois autorités européennes de surveillance dotées de la personnalité morale : l'Autorité bancaire européenne (ABE), l'Autorité européenne des assurances et des pensions professionnelles (AEAPP) et l'Autorité européenne des marchés financiers (AEMF).

Ces futures autorités seront chargées de veiller à l'application par les autorités nationales de surveillance d'un ensemble unique de règles harmonisées et à la cohérence des pratiques de surveillance. Elles pourraient disposer de ce titre de certains pouvoirs de contrainte sur les autorités nationales et d'arbitrage entre celles-ci.

Conformément à la procédure de codécision, l'ensemble des propositions sera soumis au Parlement européen avec comme objectif un vote en séance plénière en juin 2010.

La réformes des normes comptables : la nécessaire prise en compte des besoins de l'assurance

L'IASB a engagé, courant 2009, une réforme en profondeur de la norme comptable IAS 39 sur les instruments financiers et de la norme IFRS 4 relative à la comptabilisation des passifs d'assurance.

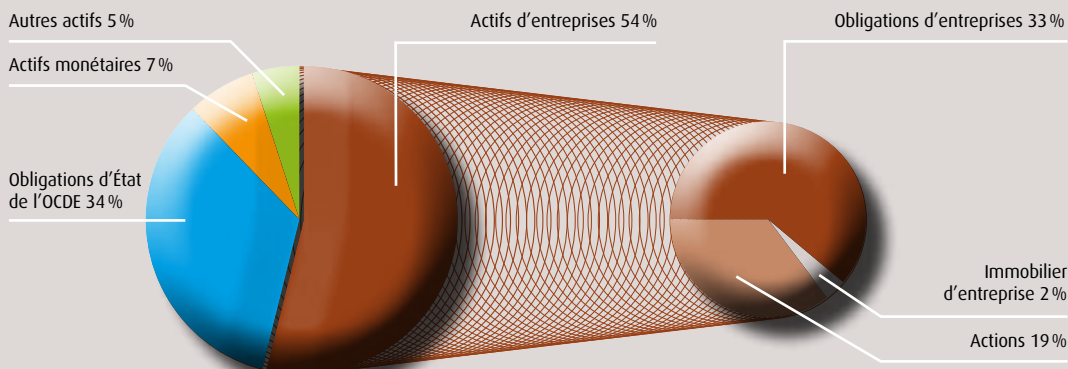
Cette réforme est d'une importance stratégique pour l'industrie de l'assurance, compte tenu de la place de la gestion financière dans son modèle économique et des volumes d'actifs qu'elle gère. C'est pourquoi la FFSA a attiré l'attention des décideurs publics sur la nécessité de prendre en compte les besoins des investisseurs de long terme que sont les assureurs et pas uniquement ceux des banques. À cette fin, la FFSA a créé un groupe d'experts chargé de piloter les réflexions et de préparer les contributions de la profession aux consultations sur le sujet. Ce travail a été réalisé en associant les autres parties prenantes au débat aux niveaux français et international, afin d'établir une position commune.

Le président de la Fédération a également envoyé une lettre au président du *board* de l'IASB pour faire valoir les spécificités de l'assurance. Il a rappelé les recommandations du rapport Larosière selon lesquelles les futures normes comptables ne devraient pas « influencer sur les



Structure des placements à la fin 2009

Source: FFSA, Banque de France.



modèles économiques des entreprises », ni « promouvoir des attitudes procycliques », ni « décourager l'investissement à long terme ». Concrètement, cela doit ménager aux assureurs les possibilités suivantes : une comptabilisation des instruments de dettes au coût amorti sans restriction, un résultat non affecté par les fluctuations de plus ou moins-values latentes, une comptabilisation dans le résultat de l'ensemble des résultats financiers et des modalités de dépréciation cohérentes. À défaut, les résultats des assureurs deviendraient soit structurellement volatils, soit structurellement déséquilibrés. Les principales remarques exprimées par la Fédération ont été reprises par un grand nombre d'autres parties prenantes et l'issue des débats est attendue courant 2010.



Le marché de la réassurance

Le marché mondial de la réassurance a représenté un chiffre d'affaires brut de 190 milliards de dollars en 2009 dont 123 milliards en réassurance de dommages. Le chiffre d'affaires des sociétés de réassurance françaises a atteint 14,5 milliards d'euros en 2009 dont 4 milliards pour leurs filiales à l'étranger.

Le marché de la réassurance, qui compte une centaine de réassureurs professionnels, est un secteur relativement concentré. Il l'est davantage en vie, où les trois premiers réassureurs représentent environ 60 % du marché qu'en non-vie où les trois premiers totalisent 40 % de parts de marché. Les principaux demandeurs de réassurance sont les pays industrialisés : l'Amérique du Nord constitue plus de la moitié de la demande, suivie de l'Europe.

Par ailleurs, l'attractivité de la place de Paris a été au cœur des réflexions en 2009, par exemple au sein du groupe de travail de Paris EUROPLACE consacré à cette question et présidé par Bernard Spitz. Elle est rendue encore plus cruciale par l'entrée en vigueur à venir de la directive Solvabilité 2, qui va renforcer le développement et l'intégration des grands groupes à l'échelle européenne.

La création, en septembre 2009, du Global Reinsurance Forum, qui est présidé par Denis Kessler, est le reflet de l'importance de ce marché au niveau international.

2009 : une sinistralité en baisse sensible

Sur les 288 événements majeurs survenus en 2009 au niveau mondial, 133 étaient dus à des catastrophes naturelles et 155 à des catastrophes techniques. Les assureurs ont versé 26 milliards de dollars d'indemnités au titre des dommages matériels en 2009 induits par ces événements majeurs, mais l'impact total des catastrophes naturelles et techniques sur l'économie mondiale a atteint 62 milliards de dollars. Cette baisse des montants illustre le caractère volatil de l'activité des réassureurs. L'événement le plus coûteux (3,4 milliards de dollars) a été la tempête Klaus qui a touché l'Espagne et la France en janvier 2009, même si l'ensemble des événements naturels ayant affecté l'Amérique du Nord totalise 12,7 milliards de dollars. En France, l'année a connu un niveau de sinistralité élevé du fait de la tempête Klaus et du maintien à un haut niveau de la gravité des sinistres auto corporels.

La réassurance : un secteur « contracyclique »

Malgré la crise économique et financière, les réassureurs impactés par la dépréciation de la valeur des portefeuilles, mais bénéficiant d'une accalmie sur le front des catastrophes naturelles en 2009, ont affiché de bons résultats techniques.

La demande de réassurance a poursuivi son augmentation en 2009. En matière d'acceptations, les réassureurs demeurent prudents et sélectifs en cette période de crise.

190 Md\$

de chiffre d'affaires brut pour
le marché mondial de la réassurance



L'activité financière de l'assurance en 2009: les chiffres clés

Compte tenu de la progression des marchés financiers et de celle de la collecte en assurance vie, les actifs en valeur de marché progressent de 11,3 %. La contribution de l'assurance au financement de l'économie reste considérable en 2009 pour atteindre 1 617 milliards d'euros, notamment en direction des entreprises (54 % des actifs).

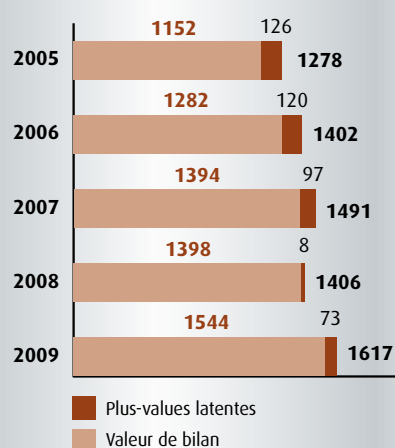
Les placements

En 2009, les placements des sociétés d'assurances augmentent légèrement en valeur de bilan et atteignent 1 544 milliards d'euros. Le flux net de placement augmente par rapport à 2008 en raison de la progression de la collecte nette en assurance vie.

L'encours des placements

L'encours des placements (valeur de bilan) détenus par les sociétés d'assurances progresse de 10,4 % en 2009 : 11,3 % en assurance vie et capitalisation et 2,4 % en assurance de dommages. La progression des marchés financiers, malgré une forte volatilité (CAC 40 : + 22 %), et la stabilisation des taux longs ont permis la reconstitution des plus-values latentes au cours de l'année 2009. Elles passent de 8,3 milliards d'euros en 2008 à 72,7 milliards en 2009. L'ensemble des classes d'actifs profite de cette évolution sauf l'immobilier.

Évolution de l'encours des placements des sociétés d'assurance (en milliards d'euros)



Source: FFSA, Autorité de contrôle des assurances et des mutuelles.

La répartition de l'encours des placements des sociétés d'assurances à la fin 2009⁽¹⁾

	En milliards d'euros	En %
Actions d'entreprises	307,1	19,0
Obligations d'entreprises	538,3	33,3
Obligations émises ou garanties par l'État	556,1	34,4
Actifs immobiliers	63,1	3,9
Actifs monétaires	106,7	6,6
Autres	45,3	2,8
Total général	1 616,6	100
dont:		
- Sociétés vie et mixtes	1 439,7	89,1
- Sociétés dommages	176,9	10,9

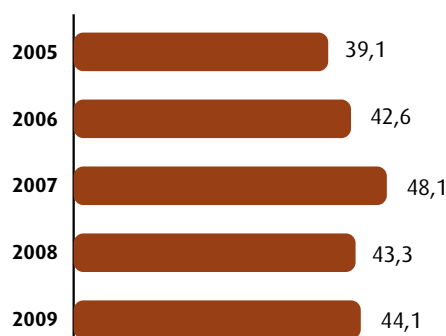
1. Valeur de réalisation. Les titres détenus par les OPCVM ont été réaffectés « par transparence » aux différentes catégories.

Source: FFSA, Banque de France.

Résultats de l'exercice

Dans un contexte économique et financier contrasté, les résultats de l'exercice atteignent 6,2 milliards d'euros en 2009, en baisse de 34 %. Avec un taux de 6,9 %, la rentabilité des fonds propres se maintient à un niveau élevé. En 2009, les produits financiers se sont élevés à 49,4 milliards d'euros, demeurant stables par rapport à 2008. Cette évolution est marquée par un nouveau retrait des profits de réalisation des placements qui passent en 2009 à 2,9 milliards d'euros contre 5,9 milliards en 2008.

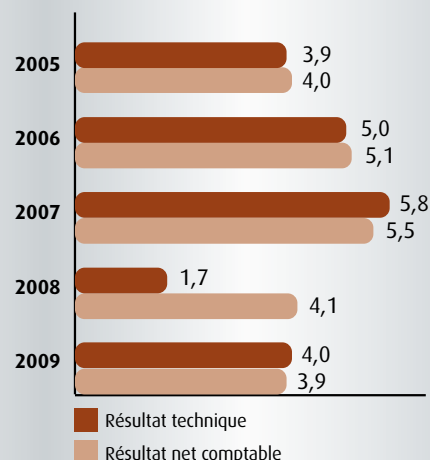
Évolution des revenus financiers et des plus-values réalisées par les sociétés d'assurances vie, de capitalisation et mixtes (en milliards d'euros)



Au total, la gestion financière des sociétés d'assurances vie dégage en 2009 des ressources d'un montant de 44,1 milliards d'euros, en progression de 2,3 % par rapport à 2008, dont 41,6 milliards de revenus financiers nets et 2,5 milliards de profits de réalisation de placements. Au moins 85 % de ces ressources sont attribuées aux assurés par l'intermédiaire des clauses bénéficiaires des contrats.

Le résultat net comptable de l'assurance vie a baissé de 4,8 % en 2009 et atteint 3,9 milliards d'euros contre 4,1 milliards en 2008. La rentabilité s'établit à 7,6 % des capitaux propres en 2009. La dotation aux provisions mathématiques, destinées à couvrir les engagements futurs envers les assurés, d'un montant de 65,5 milliards d'euros, progresse fortement compte tenu de la hausse des cotisations et de la valorisation des contrats en unités de compte.

Résultat des sociétés vie, de capitalisation et mixtes (en milliards d'euros)



Source: FFSA, Autorité de contrôle des assurances et des mutuelles.

Le compte de résultat des sociétés vie, de capitalisation et mixtes⁽¹⁾

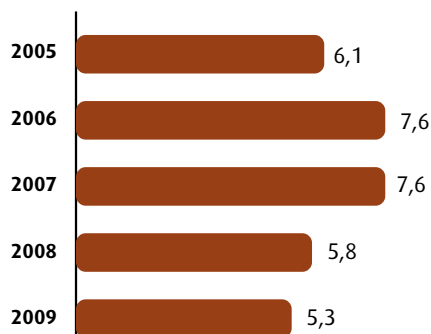
en milliards d'euros	2008	2009	Variation en %
Compte technique			
Cotisations acquises	122,0	141,0	15,6
Produits nets des placements ⁽²⁾	42,9	43,6	1,6
Ajustement Acav	- 54,2	25,0	-
Autres produits techniques	1,4	1,2	- 14,3
Sous-total A	112,1	210,8	88,0
Charges des sinistres	93,2	87,1	- 6,5
Charges des provisions techniques	- 28,7	65,5	-
Participation aux résultats	33,7	42,0	24,6
Frais d'acquisition et d'administration	11,0	11,5	4,5
Autres charges techniques	1,2	0,7	- 41,7
Sous-total B	110,4	206,8	87,3
Résultat technique A - B	1,7	4,0	135,3
Compte non technique			
Produits des placements alloués	0,4	0,5	-
Autres éléments du compte non technique	2,0	- 0,6	-
Résultat net comptable	4,1	3,9	- 4,8

1. Opérations nettes de réassurance. - 2. Y compris les plus-values réalisées sur cessions d'actifs (nettes de moins-values) moins les produits des placements transférés au compte non technique.

Source: FFSA, Autorité de contrôle des assurances et des mutuelles.

Évolution des revenus financiers et des plus-values réalisées par les sociétés d'assurances de dommages

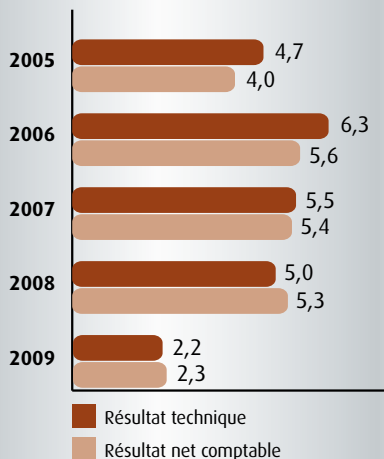
(en milliards d'euros)



Pour les sociétés d'assurances de dommages, les résultats financiers s'élevaient à 5,3 milliards d'euros, en diminution de 8,6 % par rapport à 2008. Les revenus financiers nets atteignent 4,9 milliards et les profits de réalisation de placements 0,4 milliard.

Source: FFSA, Autorité de contrôle des assurances et des mutuelles.

Résultat des sociétés dommages (en milliards d'euros)



Source: FFSA, Autorité de contrôle des assurances et des mutuelles.

Le compte de résultat des sociétés dommages⁽¹⁾

en milliards d'euros	2008	2009	Variation en %
Compte technique			
Cotisations acquises	50,8	52,3	3,0
Produits des placements alloués	4,3	3,8	-11,6
Autres produits techniques	0,6	0,6	-
Sous-total A	55,7	56,7	1,8
Charges des sinistres ⁽²⁾	36,3	39,7	9,4
Frais d'acquisition et d'administration	12,0	12,6	5,0
Autres charges techniques	2,4	2,2	-8,3
Sous-total B	50,7	54,5	7,5
Résultat technique A - B	5,0	2,2	-56,0
Compte non technique			
Produits nets des placements ⁽³⁾	1,5	1,5	-
Autres éléments du compte non technique	-1,2	-1,4	-4,9
Résultat net comptable	5,3	2,3	-56,6

1. Opérations nettes de réassurance.

2. Y compris les dotations aux provisions techniques.

3. Y compris les plus-values réalisées sur cessions d'actifs (nettes de moins-values), moins les produits des placements transférés au compte non technique.

Source: FFSA, Autorité de contrôle des assurances et des mutuelles.

Compte tenu d'une charge des sinistres en progression et du retrait des produits financiers alloués, le résultat technique recule en 2009. Le ratio moyen de chargement (les frais rapportés aux cotisations) s'établit en 2009 à 24,1 %. Le ratio combiné, net de réassurance, qui rapporte au montant des cotisations les prestations versées et provisionnées, les coûts d'acquisition et d'administration et autres charges techniques, atteint 104,2 %, contre 99,8 % l'année précédente. Le résultat net comptable s'élève à 2,3 milliards d'euros et représente 5,8 % des capitaux propres.

La solvabilité : des ratios solides

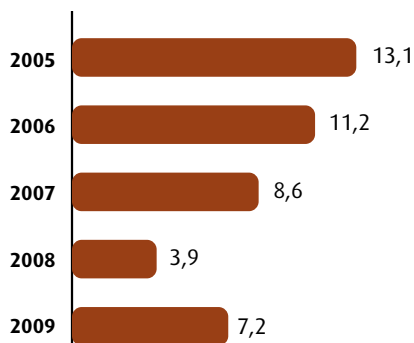
Pour les sociétés d'assurances vie et de capitalisation et mixtes, l'exigence réglementaire de marge de solvabilité est de 4 % des provisions mathématiques, ramenée à 1 % pour les contrats en unités de compte. Étant donné la répartition des contrats des sociétés, elle peut être évaluée à 3,5 % pour 2009.

Les fonds propres des sociétés d'assurances s'élèvent à 51,2 milliards d'euros et représentent 3,9 % des provisions mathématiques en 2009. Plus-values latentes comprises, la marge de solvabilité atteint 7,2 % et représente 2,1 fois la marge réglementaire. Ce niveau reste un gage de sécurité pour les assurés.

Pour les sociétés d'assurances de dommages, l'exigence de marge est de 16 % des cotisations annuelles ou de 23 % du montant moyen des sinistres des trois derniers exercices si celui-ci est plus élevé. Les fonds propres se sont élevés à 39,7 milliards d'euros en 2009, soit 62,4 % des cotisations. Plus-values latentes comprises, la marge de solvabilité atteint 108 %, soit 6,8 fois la marge réglementaire.

Solvabilité des sociétés vie, de capitalisation et mixtes

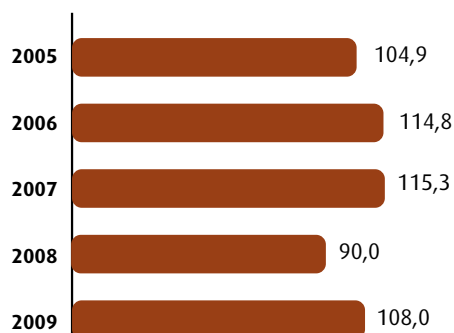
(fonds propres + plus-values latentes/provisions)



Source: FFSA.

Solvabilité des sociétés dommages

(fonds propres + plus-values latentes/cotisations)



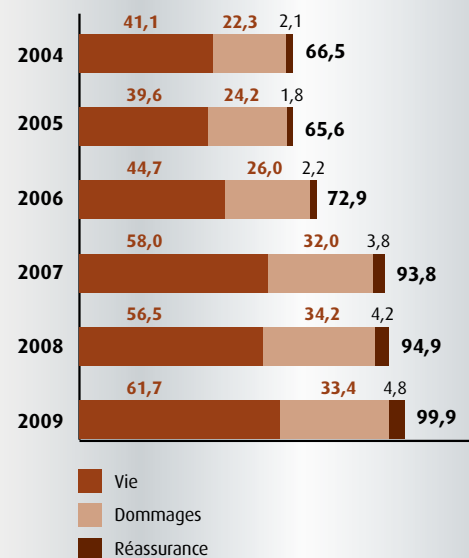
Source: FFSA.

L'activité des assureurs français à l'international

Le chiffre d'affaires à l'étranger de l'assurance française a augmenté en 2009 de 5 %, pour s'établir à 99,9 milliards d'euros avec un renforcement des positions sur tous les marchés mondiaux. À l'international, la majeure partie de l'activité des assureurs directs a été réalisée au sein de l'Union européenne (65,1 %).

Le chiffre d'affaires des sociétés de réassurance françaises s'est élevé au total en 2009 à 14,5 milliards d'euros dont 4,8 milliards pour leurs filiales à l'étranger.

Chiffre d'affaires étranger de l'assurance française (en milliards d'euros)



Source: FFSA.

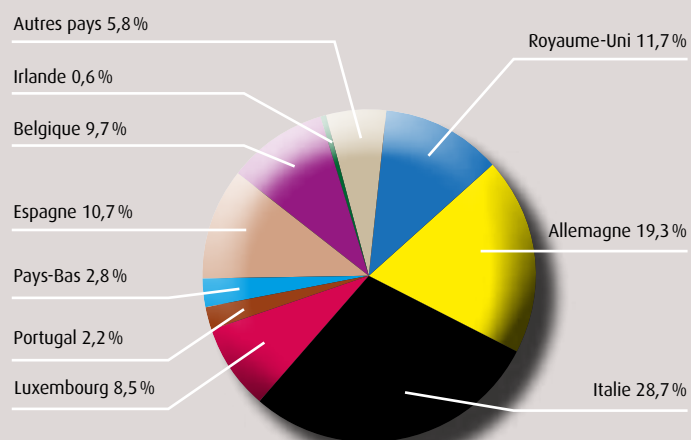
Les dix premiers marchés mondiaux en 2008

Chiffre d'affaires (en milliards de dollars)	Vie	Non-vie	Total	Variation 2007/2006	Part mondiale en %
États-Unis	579	661	1 240	- 3,5	29,4
Japon	380	103	483	+ 7,1	11,5
Royaume-Uni	286	110	396	- 23,5	9,4
France	183	93	276	- 7,8	6,5
Allemagne	110	132	242	- 1,8	5,7
Chine	96	45	141	+ 31,4	3,3
Italie	83	58	141	- 10,9	3,3
Pays-Bas	39	76	115	+ 2,0	2,7
Canada	47	58	104	+ 0,3	2,5
Corée du Sud	61	30	91	- 2,5	2,1

Source: Swiss Re, Sigma n° 31/2009.

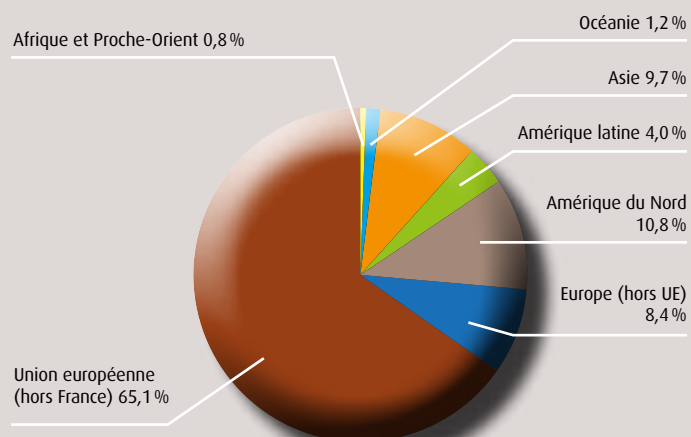


Chiffre d'affaires étranger des assureurs français dans l'Union européenne en 2009. Source: FFSA.

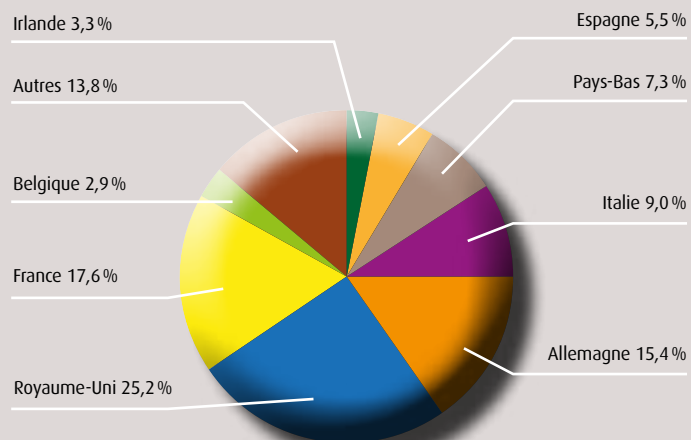




Répartition du chiffre d'affaires étranger des assureurs directs français en 2009. Source: FFSA.

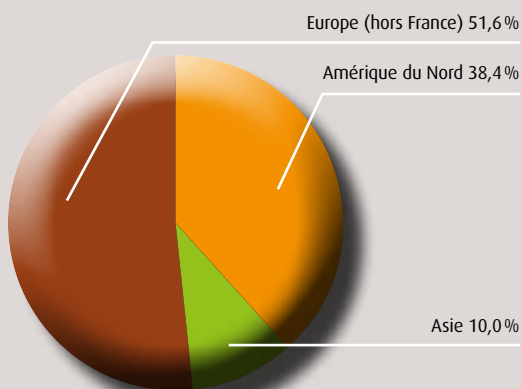


Parts de marché respectives des principaux pays de l'Union européenne en 2008. Source: Swiss Re, Sigma n°3/2009.





Répartition du chiffre d'affaires étranger des réassureurs français en 2009. Source: FFSA.



Les sinistres les plus coûteux pour l'assurance en 2009

Dommages assurés (matériels et pertes d'exploitation)
(en milliards de dollars)

Tempête Klaus sur la France et l'Espagne en janvier	3,4
Tornades sur les États-Unis en février	1,4
Orages de grêle sur l'Europe centrale en juillet	1,2
Tornades et tempêtes sur les États-Unis au printemps	1,0
Incendie de broussailles en Australie en février	1,0

Source : Swiss Re, Sigma n° 1/2010.

L'année 2009, qui a enregistré une sinistralité modérée, alors que l'année 2008 avait été l'une des plus coûteuse en termes de catastrophes, montre la volatilité à laquelle les réassureurs doivent faire face.

Catastrophes: évolution des capacités de réassurance

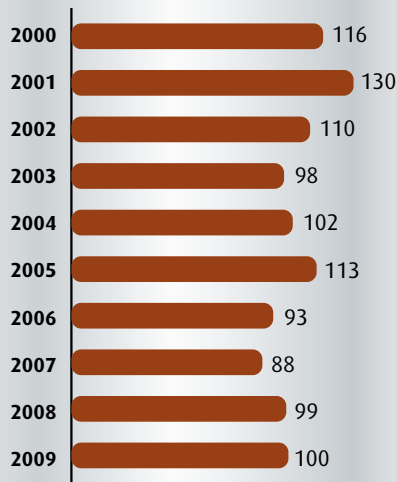
(Zone Europe)

Dommages assurés (matériels et pertes d'exploitation)
(en milliards de dollars)

1996	De 12,0 à 13,5
1999	15,4
2000	16,0
2001	17,5
2002	16,5
2003	16,5
2004	18,0
2005	20,0
2006	20,0
2007	23,0
2008	23,0
2009	23,0

Source : Apref.

Réassurance : évolution du ratio combiné net



Source : Global Reinsurance Market Report 2009.

14,5 Md€

de chiffre d'affaires pour les sociétés de réassurance françaises

Près de 300

catastrophes recensées dans le monde en 2009